

# 1894

L'IMMOBILIER

## BARÈME HONORAIRES TTC TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

(Montant honoraire à ne pas dépasser)

### LOCAUX À USAGE D'HABITATION, TERRAIN À BÂTIR\*

Jusqu'à 84 000 €	→	Forfait 5 000 € TTC
Au-delà de 84 000 €	→	6% TTC
Exploitation agricole, viti-vinicole :	→	10% TTC
Céréales, vignes, bois & forêts, élevage, parcelles diverses...		

### HONORAIRES DE LOCATION TTC Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)

#### Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20 % à la charge du locataire :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail<sup>(1)</sup> : 10€ / m<sup>2</sup>
- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée<sup>(1)</sup> : 3 € / m<sup>2</sup>

#### Honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 20 %, à la charge du bailleur :

- honoraires d'entremise et de négociation : offert
- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail<sup>(1)</sup> : 10€ / m<sup>2</sup>
- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée<sup>(1)</sup> : 3 € / m<sup>2</sup>

<sup>(1)</sup>Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et doit être inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire

## BARÈME HONORAIRE HT LOCAUX À USAGE PROFESSIONNEL

(Montant honoraire à ne pas dépasser)

### LOCAL À USAGE PROFESSIONNEL \* : (entreprise, fonds de commerce, bureaux...)

Jusqu'à 50 000 €	→	Forfait 5 000 € HT
Au-delà de 50 000 €	→	7% HT

### HONORAIRES DE LOCATION HT : (location professionnelle, commerciale, libérale, artisanale, et entreprise)

30% du loyer annuel hors-charges (100% dû par le locataire)

1894 - Cit-eHome SAS : 108, avenue du vent d'Aut - ZI Les Paluds 2 - 13685 AUBAGNE Cedex  
Tél. : +33(0)4.42.18.00.42 Fax : +33(0)4.42.70.99.20 E-mail. contact@1894-immo.com

[www.1894-immo.com](http://www.1894-immo.com)

SIRET : 793 915 539 - RCP Allianz n°50003044

Président Directeur Général : Johan RUISI, titulaire de la carte professionnelle portant la mention « Transaction sur immeuble et fonds de commerce »